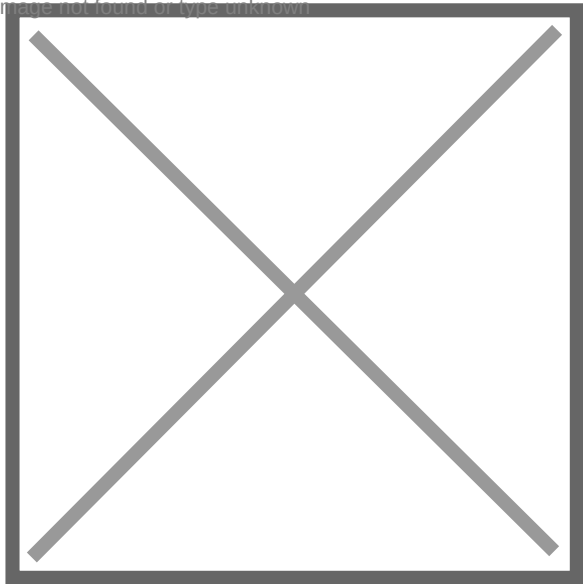


Image not found or type unknown



Liquidation amiable sci , comment faire concrètement ?

Par **Jack69**, le **27/11/2009** à **09:19**

Bonjour, j'ai 50% de part dans une SCI (par héritage ...) qui a été liquidée judiciairement a priori. Il reste un boni. Le liquidateur mandataire ne veut pas traiter directement avec moi, il faut qu'on s'arrange entre associés pour désigner un liquidateur amiable et récupérer le boni. Mais il me donne aucune info ! On doit se débrouiller. Qu'est ce qu'un liquidateur amiable ? Quelles démarches faut il faire pour récupérer le boni ? Merci de votre aide !